



Banque Richelieu
FRANCE

L'esprit de conquête

Conditions Tarifaires

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER

2026

www.banquerichelieufrance.com

GROUPE BANQUE RICHELIEU



Cette brochure présente les conditions tarifaires appliquées aux principaux services bancaires proposés à la Clientèle de Banque Richelieu France. Cette dernière n'est pas exhaustive et votre banquier privé se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sauf mention contraire, notre tarification vous est communiquée toutes taxes comprises (TTC) au taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur à la date du 1^{er} novembre 2025 (TVA de 20%). Toute modification de la TVA sera répercutée à la clientèle. En outre, le taux de TVA applicable pourra varier en fonction des règles de territorialité de la TVA, déterminées par rapport à votre lieu de résidence fiscale. Tous les pourcentages indiqués sont arrondis au centième supérieur.

Ce guide tarifaire remplace toutes les conditions tarifaires antérieures. Les tarifs présentés sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sous réserve d'une information préalable.

Sommaire

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT & SUIVI DE VOTRE COMPTE	5
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5
Opérations de change	5
BANQUE À DISTANCE	6
VOS MOYENS & OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	6
Virements	7
Prélèvements / TIP	7
Chèques	7
Dates de valeur	7
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	8
IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS	8
Commission d'intervention	8
Opérations particulières	8
Incidents de paiement	8
DÉCOUVERTS & CRÉDITS	9
Découverts	9
Crédits à la consommation	9
Crédits immobiliers	9
Engagements par signature	9
ÉPARGNE & PLACEMENTS FINANCIERS	9
Épargne bancaire	9
Placements financiers	10
Gestion sous mandat	11
Gestion conseillée	11
Gestion libre	12
ASSURANCES & PRÉVOYANCE	13
RÉSOUTRE UN LITIGE	14



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Récapitulatif des tarifs des principaux produits, services et opérations de banque au quotidien.

Pour plus de transparence et vous permettre de comparer les tarifs des banques, Banque Richelieu France vous communique dans l'extrait présenté ci-dessous les conditions tarifaires qu'elle applique à la liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement, identifiés par le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF).

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet) Hors coût du fournisseur d'accès Internet, variable selon opérateur.	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Non proposé
Tenue de compte personne physique	500 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	Non proposé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
• Capitol Infinite Club Visa	585 € / an
• Capitol Elite Club Mastercard	585 € / an
• Capitol Gold Visa	150 € / an
• Capitol Gold Mastercard	150 € / an
Fourniture d'une carte de paiement à autorisation systématique	Non proposé
Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euros dans la zone euro et hors zone euro avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Non proposé
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• en agence (par virement)	Gratuit
• par Internet	Non proposé
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention (par opération)	Gratuit

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Compte courant, compte titres	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire au sens de l'article L. 312-1-7 du code monétaire et financier <i>(prise en charge des formalités administratives de changement de domiciliation bancaire à l'ouverture de compte).</i> <i>Pour plus d'informations sur ce service, nous vous invitons à vous reporter au «guide de la mobilité», disponible sur notre site Internet.</i>	Gratuit
Délivrance de la liste des opérations automatiques et récurrentes <i>(document remis au client, à sa demande, lors de la clôture de son compte)</i>	Gratuit
Clôture de compte titres	125€

RELEVÉS DE COMPTE ⁽¹⁾

Relevé de compte mensuel (électronique ou papier)	Gratuit
Relevé de portefeuille titres mensuel ou trimestriel	Gratuit
Récapitulatif annuel des frais bancaires	Gratuit

TENUE DE COMPTE

Délivrance d'un IBAN	Gratuit
Frais de tenue de compte personne physique ⁽²⁾	500 €
Frais de tenue de compte personne morale ⁽²⁾	1 000 €
Frais de tenue de compte inactif ⁽³⁾ <i>(après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)</i>	30 € / an
Frais de circularisation (commissaires aux comptes) <i>Pour compte personne morale</i>	150 €

SERVICES EN AGENCE

Opérations de caisse

Versement d'espèces	Service non fourni
Retrait d'espèces dans nos locaux à Paris, <u>à titre exceptionnel</u> , sans émission de chèque, avec un minimum de 5 000 € Prévenir 72 h à l'avance	2,5 % du montant de l'opération (125 € min)

Frais de dossier de succession ⁽⁴⁾

Compte de dépôt Personne Physique

Successions simples ⁽⁵⁾	Gratuit
Successions dites complexes ⁽⁵⁾	1% du montant total des soldes des comptes plafonnés à 850€

Tout autre compte

0,60 % de l'actif successoral domicilié dans nos livres	1 000 € min
---	--------------------

Frais de recherche de documents

Frais de recherche ≤ 12 mois	Gratuit
Frais de recherche > 12 mois	150 € / Demande
Duplicata de document ≤ 12 mois > 12 mois	18 € / document Sur devis

Frais de recherche de transaction

45 €

Demande d'attestation

20 €

⁽¹⁾ Inclus dans les relevés intitulés « Situation de fortune ».

⁽²⁾ Frais prélevés par compte non géré et hors PEA.

⁽³⁾ Hors compte titres.

⁽⁴⁾ Arrondi à l'euro supérieur.

⁽⁵⁾ Article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier.



OPÉRATIONS DE CHANGES ⁽²⁾

Frais de change

Se rajoute au cours du marché au moment de la passation de l'ordre

≤ 100 000 €	0,40 %
> 100 000 €	0,25 %

BANQUE À DISTANCE

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET ET APPLICATION MOBILE)

LES « SERVICES E-BANKING »

Abonnement au service de consultation des comptes	Gratuit
Abonnement au service des relevés électroniques <i>Seuls les coûts de connexion à Internet sont à la charge du client (variable selon opérateur).</i>	Gratuit
Rédition de SmartCard (carte de connexion)	20 € / demande

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES⁽¹⁾

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) ⁽²⁾

Cotisation carte Capitol Infinite Club Visa	585 € / an
Cotisation carte Capitol Elite Club Mastercard	585 € / an
Cotisation carte Capitol Gold Visa	150 € / an
Cotisation carte Capitol Gold Mastercard	150 € / an

Services divers cartes

Remplacement de carte	28 €
Rédition du code confidentiel	28 €
Rédition et expédition du code confidentiel en urgence	50 €
Opposition (blocage) pour vol ou perte	Gratuit
Mise en place d'un plafond exceptionnel	Gratuit
Mise en place d'un plafond exceptionnel en urgence Sous 48 heures	50 €
Frais expédition toutes cartes (en recommandé)	Frais postaux en vigueur

Paiement par carte et retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (DAB)

Zone euro et hors zone euro

Frais par retrait d'espèces à un DAB	Gratuit
Paiement par carte, opérations libellées en euros	Gratuit
Frais de change	3 %

⁽¹⁾ Sous réserve des conditions commerciales en vigueur.

⁽²⁾ Non soumis à la TVA.

VIREMENTS ⁽²⁾

Frais par virement occasionnel

Émission d'un virement interne (compte à compte)	Gratuit
Émission d'un virement SEPA (avec coordonnées correctes du bénéficiaire)	Gratuit
Émission d'un virement non SEPA (avec coordonnées correctes du bénéficiaire)	Gratuit
Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Réception d'un virement non SEPA	Gratuit

Frais par virement permanent

Mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Émission d'un virement interne (compte à compte)	Gratuit
Émission d'un virement SEPA	Gratuit
Émission d'un virement non SEPA	Gratuit
Réception d'un virement SEPA (dont virement SEPA instantané)	Gratuit
Réception d'un virement non SEPA	Gratuit

Frais par virement multi-destinataires

Nous consulter

PRÉLÈVEMENTS/TIP

Paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit
Opposition sur prélèvement SEPA	Gratuit

CHÈQUES

Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèques étrangers libellés en euros ^{(2) (3)}	Gratuit
Remise de chèques étrangers libellés en devises autre que dollars ^{(2) (3)}	Nous consulter
Photocopie d'un chèque émis ⁽²⁾	Nous consulter

DATES DE VALEUR

La date de valeur est la date de référence qui sert au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs. Elle intègre le délai nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

Principales dates de valeur

J = Jour d'exécution ⁽⁴⁾

Versement/retrait d'espèces	J
Virement interne (compte à compte)	J
Virement SEPA	J
Virement non SEPA au débit	J
Virement non SEPA au crédit	J
Remise de chèque(s) ⁽⁵⁾	J + 1
Paiement de chèque(s)	J

⁽¹⁾ Sous réserve des conditions commerciales en vigueur.

⁽²⁾ Hors frais de correspondant.

⁽³⁾ Sous réserve de crédit ferme.

⁽⁴⁾ Sous réserve de la réception de l'instruction client avant l'heure limite acceptée.

⁽⁵⁾ Sauf bonne fin. Pour les chèques étrangers libellés en euros, délais supplémentaires applicables.

OFFRE DESTINÉE AUX CLIENTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE⁽¹⁾

Cotisation mensuelle	3 €
Plafond mensuel des frais d'incident	17 €

⁽¹⁾ Offre réservée aux clients en situation de fragilité financière au sens de l'article L. 312-I-3 du code monétaire et financier.

IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION⁽¹⁾

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque, en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, absence ou insuffisance de provision...). **Gratuit**

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie administrative à tiers détenteur ⁽¹⁾:

• Commission proportionnelle (% du montant dû)	10%
• Minimum	30 €
• Maximum	100 €

Frais par saisie-attribution, saisie-conservatoire et saisie de valeurs mobilières ⁽¹⁾ **100 €**

INCIDENTS DE PAIEMENT

Carte

Opposition (blocage) de la carte par la Banque	25 €
Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte	25 €
Opposition (blocage) de la carte par la Banque pour utilisation abusive du droit d'opposition du porteur de carte	40 €

Virement/Prélèvement (par opération)

Non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	20 €
Rejet de prélèvement pour défaut de provision	20 €

Chèque

Lettre d'information préalable pour chèque sans provision	25 €
Opposition chèque par l'émetteur	25 €
Opposition chéquier(s) ou série de chèques par l'émetteur	25 €
Forfait par chèque rejeté pour défaut de provision	
Chèque ≤ 50 €	25 €
Chèque > 50 €	50 €
Forfait par chèque rejeté pour un motif autre que le défaut de provision	25 €

⁽¹⁾ Ces frais sont prélevés lors de la présentation des saisies. Non soumis à la TVA.

DÉCOUVERTS & CRÉDITS ⁽¹⁾

Les taux appliqués dépendent de la nature du crédit (découvert en compte, facilité de caisse, crédit).

Les conditions de nos concours s'inscrivent dans le cadre de la réglementation relative au taux d'usure. Les échelles d'agios sont disponibles sur simple demande.

DÉCOUVERTS

Découvert autorisé

Nous consulter

Découvert non autorisé ⁽²⁾

TBB ⁽³⁾ + 6 % ⁽⁴⁾
(dans la limite du taux de
l'usure calculé et publié
par la Banque de France)

Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

25 €

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Nous consulter

CRÉDITS IMMOBILIERS

Nous consulter

CRÉDITS DE TRÉSORERIE

Nous consulter

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Nous consulter

⁽¹⁾ Ceci ne constitue en aucune façon une offre de crédit ou de découvert.

⁽²⁾ Tout découvert doit faire l'objet d'une autorisation préalable de Banque Richelieu France.

⁽³⁾ Le taux de base bancaire correspond au taux de base de Banque Richelieu France (soit, à titre d'exemple, 6,6% au 01/10/2024) et peut évoluer selon les tendances du marché monétaire.

⁽⁴⁾ Non soumis à la TVA.

ÉPARGNE & PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Nous consulter

PLACEMENTS FINANCIERS

Concernant notre offre de gestion ci-après détaillée, il est entendu que, pour chacune des offres, sont dus les coûts et charges suivants :

- OPC : frais de gestion annuels, frais éventuels imposés par les dépositaires ou les droits acquis (droits d'entrée et de sortie) aux OPC et autres frais facturés aux OPC, selon prospectus ou DICI.
- Impôts et taxes imposés par certains marchés étrangers.
- Commissions d'exécution, frais d'intermédiation et taxes de transaction financière (TTF) le cas échéant.
- Frais de change (voir p.5).
- Commissions liées à la distribution de produits structurés : entre 0,1 % et 4,0 % du montant de l'émission. Ces informations sont communiquées avant la souscription de chaque produit.

Informations relatives à la commercialisation des OPC

Dans certains cas, Banque Richelieu France, en sa qualité de distributeur de titres financiers (hors gestion sous mandat), peut être amenée à percevoir des rétrocessions de la part de gestionnaires ou commercialisateurs d'OPC correspondant à un pourcentage des frais de gestion, dont le taux peut varier en fonction de la catégorie d'actifs concernée, selon la répartition suivante :

Classification OPC	Fourchette de rétrocession perçue
Monétaires	40 – 50 %
Obligations	30 – 40 %
Diversifiés	40 – 50 %
Actions	40 – 50 %
Alternatifs	40 – 50 %
Gamme Richelieu Gestion ⁽¹⁾ (toutes classifications confondues)	40 – 60 %

⁽¹⁾ Ensemble des OPC (OPCVM et FIA, Fonds d'Investissement Alternatifs, créés ou à créer) géré par Richelieu Gestion.

Les commissions de gestion et de conseil sont prélevées deux fois par an à la fin de chaque semestre civil (en juin et en décembre) à terme échu. Elles sont calculées sur la base de la moyenne des valorisations du portefeuille des six derniers mois, arrêtées chaque dernier jour du mois, de décembre à mai, et de juin à novembre, et sont rapportées au nombre exact de jours du semestre civil concerné.

GESTION SOUS MANDAT & GESTION CONSEILLÉE

	Comptes titres	PEA
Commission de gestion ⁽¹⁾ Avec un minimum de	1,20 % 1000 € / an	1,20 % 225 € / an
Commission de conseil ⁽¹⁾ Avec un minimum de	0,96 % 1000 € / an	0,96 % 225 € / an
Droits de garde ⁽²⁾ Avec un minimum de	0,30 % 480 € / an	0,30 % 5 € / an
Frais de transactions (Hors commissions d'exécution et frais d'intermédiation)		
Ordre de bourse actions, bons et droits Avec un minimum de	0,84 % 25 €	0,84 % NA
Ordre de bourse obligations Avec un minimum de	0,50 % 25 €	NA
Commission de souscription OPC actions ⁽³⁾ Avec un minimum de	0,84 % 25 €	0,84 % NA
Commission de souscription OPC diversifiés ⁽³⁾ Avec un minimum de	0,50 % 25 €	0,50 % NA
Commission de souscription OPC taux ⁽³⁾ (hors OPC monétaires ⁽⁴⁾) Avec un minimum de	0,36 % 25 €	NA
Commission de rachat OPC	NA	NA

TARIFICATION FORFAITAIRE GESTION SOUS MANDAT

Commission de gestion ⁽¹⁾ Avec un minimum de	1,75% TTC 1 200 € / an
Frais de transactions (Hors commission d'exécution et frais d'intermédiation)	Exonéré

TARIFICATION FORFAITAIRE GESTION CONSEILLÉE

Commission de gestion ⁽¹⁾ Avec un minimum de	1,75% TTC 1 200 € / an
Frais de transactions (Hors commission d'exécution et frais d'intermédiation)	Exonéré

⁽¹⁾ Prélèvement semestriel. Les minimums sont appliqués prorata temporis au nombre de jours réels sur le semestre.

⁽²⁾ Prélèvement semestriel. Les OPC de la gamme Richelieu Gestion ne sont pas soumis aux droits de garde.

⁽³⁾ Non soumis à la TVA.

⁽⁴⁾ Pour lesquels aucune commission n'est appliquée.

GESTION LIBRE

	Comptes titres	PEA / PEA-PME
Droits de garde ⁽¹⁾ Avec un minimum de	0,60 % 480 € / an	0,40 % 5 € / an
Frais de transactions (Hors commissions d'exécution et frais d'intermédiation)		
Ordre de bourse actions Avec un minimum de	0,96 % 25 €	0,96 % NA
Ordre de bourse obligations Avec un minimum de	0,60 % 25 €	NA
Ordre de bourse produits dérivés listés	Nous consulter	NA
Commission de souscription OPC actions ⁽²⁾ Avec un minimum de	1,20 % 25 €	1,20 % NA
Commission de souscription OPC diversifiés ⁽²⁾ Avec un minimum de	0,80 % 25 €	0,80 % NA
Commission de souscription OPC taux ⁽²⁾ (hors OPC monétaires ⁽³⁾) Avec un minimum de	0,60 % 25 €	NA
Commission de rachat OPC	NA	NA

OPÉRATIONS ET SERVICES LIÉS AU COMPTE TITRES

Opération sur titres (OST)

Paiement de coupons, attribution/division d'actions

Gratuit ⁽⁴⁾

Exercice des droits de souscription ou d'attribution	Comptes titres	PEA / PEA-PME
	Gratuit	Gratuit
Achat ou vente de droits formant des rompus		
≤ 100 €	3,60 €	3,60 €
> 100 € et ≤ 200 €	6 €	6 €
> 200 € et ≤ 500 €	9 €	9 €
> 500 €	12 €	12 €

Services liés au compte titres

Clôture de compte titres	125 €
--------------------------	--------------

Avis et états

Envoi d'avis d'opéré sur titres	Gratuit
Envoi de l'imprimé fiscal unique (IFU) annuel	Gratuit
Envoi de relevé IFI annuel	Gratuit

Frais spécifique aux non-résidents (hors UE)

Facturation par compte ségrégué	Nous consulter
---------------------------------	-----------------------

⁽¹⁾ Prélèvement semestriel. Les OPC de la gamme Richelieu Gestion ne sont pas soumis aux droits de garde.

⁽²⁾ Non soumis à la TVA.

⁽³⁾ Pour lesquels aucune commission n'est appliquée.

⁽⁴⁾ Hors frais d'intermédiation.

Transfert de titres vers un autre établissement

Titres déposés en France	40 € / ligne
Titres déposés à l'étranger ⁽¹⁾	80 € / ligne
Minimum par compte	150 €

Transfert d'un PEA / PEA-PME vers un autre établissement

	Maximum 150 € / compte
Transfert de titres France	15 € / ligne
Transfert de titres étranger ⁽¹⁾	15 € / ligne
Transfert de titres non cotés	50 € / ligne

Mutation de forme (porteur ↔ nominatif)

72 € à l'unité

Exercice des droits de vote (par Assemblée Générale)

5 €

Demande de carte d'admission aux assemblées

Gratuit

Service de récupération fiscale titres étrangers

360 € / formulaire

Opération sur or ⁽²⁾

2 % du montant brut

⁽¹⁾ Hors frais de correspondant.

⁽²⁾ Par transaction, hors fiscalité, frais d'intermédiation et de conservation. Opération soumise à TVA, si applicable.

CONSULTATION DU SERVICE INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Bilan patrimonial	Nous consulter
Agenda financier et agenda patrimonial	Nous consulter
Frais engagés à la demande du client pour une consultation externe auprès d'avocats, de fiscalistes, de notaires ou toute expertise.	À la charge du client

REPORTING FINANCIER PERSONNALISÉ

Trimestriel	1 000 € / an
Mensuel	3 000 € / an

ASSURANCE & PRÉVOYANCE

Bilan assurance	Nous consulter
Bilan prévoyance	Nous consulter
Contrat d'assurance-vie et de capitalisation multi-supports	Nous consulter
Contrat de prévoyance	Nous consulter

Banque Richelieu France s'efforce de fournir la meilleure qualité de service. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. Afin de résoudre ces dysfonctionnements, trois niveaux de recours successifs vous sont proposés :

Votre banquier privé : votre premier interlocuteur

En premier lieu, nous vous invitons à contacter votre banquier privé afin de lui faire part de vos difficultés.

Le service clientèle

Si des difficultés persistent, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à : Banque Richelieu France – Tenue de comptes – 1-3-5, rue Paul Cézanne – 75008 Paris.

En dernier recours, le médiateur

Si le désaccord persiste ou à défaut de réponse, vous disposez des voies de recours suivantes :

– en cas de différend concernant un service/produit bancaire commercialisé par la Banque, le médiateur désigné par la Banque, auprès de la Fédération Banque Française (FBF), directement sur le site www.lemediateur.fbf.fr (onglet « Saisir la médiatrice ») ou par courrier postal à l'adresse suivante : Le médiateur, CS 151, 75422 Paris Cedex 09.

– en cas de différend concernant un service/produit financier, le Client peut s'adresser, soit au médiateur FBF dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus, soit au médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), par courrier postal à l'attention de Madame la Médiatrice – 17 place de la Bourse – 75082 Paris cedex 02 ou par le formulaire électronique accessible sur le site internet de l'AMF, <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation> (onglet « Saisir le médiateur »), votre choix étant définitif pour ce litige.

– en cas de différend concernant un contrat d'assurance, le Client peut s'adresser au Médiateur de l'Assurance agissant conformément à la «Charte de la Médiation de l'Assurance» par courrier postal aux coordonnées suivantes : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110– 75441 Paris Cedex 09 ou via le site internet <https://www.mediation-assurance.org>.



Votre banquier privé se tient à votre disposition
pour toutes informations complémentaires.

Mobilité Bancaire

Le « mandat de mobilité bancaire » permet aux particuliers de transférer leur compte de dépôt ou de paiement gratuitement et dans des conditions simplifiées. Banque Richelieu France s'occupe de recueillir toutes les informations utiles auprès de l'ancienne banque et réalise les diligences liées au changement de compte.

La brochure de la FBF relative à de la mobilité bancaire pour les particuliers est consultable sur le site www.banquerichelieufrance.com.



PARIS • LYON

Banque Richelieu France

1-3-5, rue Paul Cézanne
75008 Paris

Grand Hôtel-Dieu
1, place Pascalon
69002 Lyon

Téléphone

+33 (0)1 42 89 00 00

Téléphone

+33 (0)4 72 41 60 00

Email

contact.paris@banquerichelieu.com

Email

contact.lyon@banquerichelieu.com

www.banquerichelieufrance.com

Retrouvez toutes nos actualités sur : news.banquerichelieu.com



MyRichelieu



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

L'esprit de conquête

Banque Richelieu France • 1-3-5, rue Paul Cézanne • 75008 Paris • Tél. : +33 (0)1 42 89 00 00 • Fax : +33 (0)1 42 89 62 29

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 118 700 000 € • 338 318 470 RCS Paris
Banque, établissement de crédit, prestataire de services d'investissement • Intermédiaire en assurance
N° ORIAS 08 042 935 (www.orias.fr) • N° tva intracommunautaire FR93 338 318 470

GRUPE BANQUE RICHELIEU

